L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

SAMEDI MATIN, 31 AVRIL, [illegible]

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

AFFAIRES DE LA LOUISIANE.

Washington, 29 avril.—Une députation spéciale, venue de la Nlle-Orléans par le P. C., est arrivée hier, à Washington. Elle se compose de MM. Foster, Conant et Allen qui n'ont pas perdu de temps. Le président Hayes et son cabinet ont été consultés, et l'on a changé complètement les projets qui avaient été faits à St-Louis quand la Législature de la Louisiane aurait épuisé, qu'il aurait fallu prendre des mesures énergiques pour faire reconnaître les Etats-Unis pour le terrain infâme court, et que la question se trouvera de la sorte transportée à Washington.

Un télégramme ajoute : Le général de la Législature de Packard a demandé audience aux Chambres de Washington. Il a été reçu par les membres du Cabinet. Le Packard Board a nommé actuellement représentent leur intérêt (par dîner) et leurs frais de voyage (quelques centaines de dollars) ont été payés, et un membre de la législature m'a appris que Wormley, Hamilton et leurs amis traitent depuis un mois à Washington à la Willard's Hotel. Le fameux Lamothe, président a fait aussi connaissance avec Packard.

Le Président a envoyé aujourd'hui à la Chambre un message. Il fut annoncé que ce message à la requête contenue dans la lettre de Packard, il allait donner immédiatement l'ordre de faire rentrer les troupes actuellement dans la Nlle-Orléans.

Une députation spéciale envoyée de la Nouvelle-Orléans à la Tribune de New York dit que les républicains progressistes [illegible] ont la confiance que le Président retirera sous peu les troupes de la Louisiane et de la Caroline du Sud, et qu'ils dirigeront le ministère des Etats-Unis et qu'ils s'efforceront.

Si les gens de Packard persistent à former une législature : Il y a une loi que les républicains eux-mêmes ont votée. Il y a quelques années et qui décrète d'arrestation toute personne qui essaie de constituer une législature illégale.

Il y a en aujourd'hui une réunion de tous les membres du cabinet. Le Président leur a soumis les télégrammes qu'il avait reçus de la Chambre, et les membres ont délibéré de la tournure heureuse que prenaient les affaires en Louisiane et du règlement prochain des difficultés politiques.

On assure que le commissaire Mr Voigt aurait dans le poignet souvent : " S'il y a un membre de la Législature à l'Hôtel St-Louis qui s'imagine que les troupes vont rester ici, au nom de Dieu, laissez-le désabuser, car il n'en est rien et l'ordre de départ sera donné demain."

La Législature de Packard a voté en secret des résolutions qui démentent le communiqué.

Le sénateur Young se plaint d'avoir été reçu prisonnier à l'hôtel St Louis : Les gardes n'ont pas voulu lui permettre de sortir. Packard, dans son discours au sénat, a déclaré qu'il résisterait jusqu'à la dernière extrémité.

Un comité de dames de couleur comprenant la femme du Lieutenant gouverneur Antoine, celle du sénateur Burch, Mme James Lewis et Mme G. W. Brown ont adressé à Packard une lettre collective dans laquelle elles lui expriment toutes leurs sympathies et disent qu'elles sont prêtes à héberger ses législateurs et à soigner ses malades.

La législature de Nicholls compte à la Chambre soixante-cinq membres reconnus par le Returning Board et vingt-deux au Sénat.

Ordre pour disperser les troupes de la Nouvelle-Orléans.

On peut dire, d'après une excellente autorité, qu'il a été décidé dans la séance du Cabinet d'aujourd'hui, qu'un ordre serait envoyé pour donner les instructions nécessaires à Orléans et les faire rentrer dans leurs casernements. On ne sait pas précisément quand l'ordre sera exécuté, mais on croit que cela sera bientôt.

Ordre pour rentrer les troupes.

Washington, 30. — Les troupes seront rentrées de la Nouvelle-Orléans mardi prochain, à 2 heures.

Ordre du Président au Secrétaire de la guerre.

Hotel de Pontchartrain, 30 avril, 1877.—

Monsieur—Avant mon entrée dans les fonctions de la présidence, un détachement d'infanterie des E. U. avait été posté par ordre de mon prédécesseur dans le voisinage immédiat du Pédifice servant de maison d'Etat et de Législature connue sous le nom de St Louis Hotel. Les troupes se trouvant en cet endroit, j'avais jugé convenable de différer la décision de la question de leur retirement, jusqu'à ce que l'esprit déterminé de la situation des affaires dans l'état ne fasse naître à requérir ou justifier la continuation de l'intervention militaire du gouvernement national dans les affaires de l'Etat.

Dans mon opinion, il n'existe pas maintenant en Louisiane une situation de violence dans laquelle le pouvoir exécutif par la Constitution peut motiver l'appel à pouvoir militaire du gouvernement national pour la défense de l'Etat. Les controverses qui existent entre deux prétendants à la place de chef exécutif de cet Etat, doivent être réglées et déterminées non par l'Exécutif des Etats-Unis mais par les cours de justice régulières et pacifiques qui ressortent de la constitution et des lois de l'Etat.

Ayant l'assurance qu'il n'est nullement question d'avoir recours à la violence ouverte qu'en contraire les questions en controverses doivent être réglées par des moyens pacifiques conformément à la loi, le juge qu'il est convenable de décider et d'agir suivant les principes annoncés comme l'assomant les devoirs de la présidence.

Vous êtes en conséquence, chargé de voir que des ordres convenables soient donnés pour le renvoi des dites troupes, à une date prochaine, de leur position actuelle dans de telles casernes régulières et voisinage qui puissent être choisies pour leur occupation.

R. B. HAYES,

A l'hon. Geo. W. Mc Crary,
secrétaire de la guerre.

Département de la guerre,
Washington, 30 avril 1877.

Gén. Wm. T. Sherman,

Général,—J'ai l'honneur de vous transmettre la copie d'une communication du Président des E. U. et lui ordonne que les troupes des E. U. actuellement maintenues dans le voisinage de l'hôtel Saint-Louis de la ville de la Nlle Orléans, le, soient retirées et envoyées dans telles casernes convenables qui puissent être choisies pour leur occupation.

Vous êtes en conséquence, chargé de l'exécution de cet ordre et vous ferez connaître cet éloignement des troupes, mardi 31 avril à midi.

Très respectueusement votre obéissant serviteur,

Geo. W. McCrary,
Secrétaire de la Guerre.

Cet ordre sera envoyé par le Général Sherman au Lieut Général Sheridan.

Rapport de la Commission.

Washington, 30—On dit en haute lieux que la Commission de la Louisiane a fini en hâte d'une manière plus prompte et plus satisfaisante qu'on ne l'attendait. Hier soir, les commissaires ont télégraphié au Président qu'après un examen attentif de la situation politique des affaires, ils étaient arrivés à la conclusion que le temps était venu de retirer les troupes de la Nouvelle-Orléans.

Le Président était lui-même, depuis longtemps, résolu à prendre ce parti aussitôt que cela lui paraîtrait prudent, mais l'heureux événement qui décide naturellement en faveur de l'ordre est attribué aux travaux de la commission. "Tout est bien qui finit bien." "Dieu et Liberté!"

NOUVELLES DIVERSES.

Washington, 29 avril.—On obtient dans plusieurs directions des renseignements de marchandises. Calle de Mobile a été [illegible] abolie.

Washington, 30—Le Dispatch est parti pour Norfolk, d'où après quelques légères opérations, il partira pour Constantinople.

Les Grands-Ducs russes ont reçu la visite du ministre turc.

Le ministre turc a observé l'avenir du district d'Islamboul des [illegible] pour être sous peine de mort [illegible] immédiate qu'ils aient [illegible] immédiat [illegible] qu'ils aient [illegible] immédiat [illegible] qu'ils aient [illegible] immédiat [illegible]